

Délibération 7 : Subvention EOLLIS

L'an deux mille vingt trois, le 29 du mois de mars à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en la salle des fêtes municipales, sous la présidence de Monsieur **André-Luc DUBOIS**, Maire, en suite de la convocation envoyée par mail, le 21 mars 2023, et dont un exemplaire a été affiché à l'extérieur de la Mairie.

Etaient présents : **André-Luc DUBOIS, Pascal SERGENT, Mathilde DEROOSE, Laurent GAYOU, Béatrice ABERGIL, Karine COISNE, Frédéric SAUVAGE, Lidwine PHILIPPE, Lionel LERANT, Stéphane WALLET, Fabrice CARY**

Absents Excusés :

Maxence WILLEMS qui donne procuration à M. André-Luc DUBOIS

Absents :

**Cathy DUFOUR
Audeline HOGUET
Elodie CAZIER**

Nombres de Conseillers en exercice	Nombres de procurations	Nombre de votants
11	1	12

Madame **Lidwine PHILIPPE** est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a été sollicité pour une participation financière aux associations extérieures (locales ou nationales).

Tel est le cas de l'association suivante :

EOLLIS (Ensemble Organisons du Lien pour Lutter contre l'isolement et promouvoir la Santé) :

Ce réseau de Santé gérontologique et de soins palliatifs, lutte contre l'isolement et promeut la santé. La demande de subvention est renouvelée à raison de 0,30 €/habitant.

Monsieur le Maire propose que soit versée la somme de 412.20 € à cette association.

Résultat du vote :

Pour	12
Contre	
Abstention	

Délibéré en séance, le jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, les membres présents,
Pour Copie Conforme,

Le Maire,



André-Luc DUBOIS